



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

Nous voici déjà en février... Trop tard pour présenter des souhaits que fort heureusement j'ai pu échanger avec la plupart d'entre vous lors des multiples cérémonies de vœux qui ont égrené le mois de janvier. Toutefois, vous voudrez bien trouver ci-après une partie de mon intervention prononcée le 24 janvier à Beuvron-en-Auge lors des vœux de notre intercommunalité.

« ... Une intercommunalité placée sous le signe de la concorde. J'assume cette volonté d'harmonie qui n'est pas la recherche du consensus mou... Pour que la concorde s'impose, il incombe au Président de respecter et de faire respecter toutes les communes. Quelle que soit leur taille, quelle que soit leur capacité contributive au budget intercommunal...

... Et justement je voudrais en profiter pour vous dire quelques mots sur ces fonctions d'élu municipal, d'adjoint ou de maire. Vous dire combien il est certain que la commune est la cellule de base de notre démocratie, combien chaque commune, aussi petite soit-elle, est en elle-même une petite république. Car vous le savez bien, mes chers collègues, et Gérard Larcher le Président du Sénat l'avait excellemment formulé : le maire, c'est l'élu à portée d'engueulades ! Quand on est conseiller municipal, adjoint ou maire, il y a toujours des gens pour venir vous botter les fesses. Pour tout. Pour rien. Surtout pour ce qui n'est pas de votre compétence : problème de téléphone, de réception TV, que sais-je encore ? Mais c'est aussi cette relation directe, sans filtre, qui donne tout son sel à ces mandats d'élus de proximité. Grognards de la République comme j'aime à le rappeler, nous grognons certes mais nous assumons avec fierté notre mission au titre de la confiance que nous ont accordée nos concitoyens...

... Je rappellerai enfin ce que sont les deux fils rouges, les deux marqueurs de mon action à la Présidence de notre belle intercommunalité : la proximité et le citoyen.

- **La proximité parce que contrairement à ce que l'on pourrait penser, la mondialisation appelle une plus grande proximité. Tout comme une vaste intercommunalité aux compétences étendues rend infiniment nécessaire l'existence de communes relais et supports des politiques intercommunales. Comme je le dis souvent, nous pêchons ensemble, mais pas avec le même filet. La maille fine de la commune, sa connaissance précise du terrain et des habitants sont des atouts considérables et indispensables pour mettre en œuvre quelque politique que ce soit.**
- **Le citoyen parce qu'il est la référence absolue dans tout mandat exécutif local. Les décisions que nous prenons sont, elles, de nature à faciliter la vie de nos concitoyens, à préparer l'avenir de nos enfants... Qu'il s'agisse d'assainissement, de développement économique ou de transition énergétique, la place du citoyen dans nos politiques doit rester centrale... »**

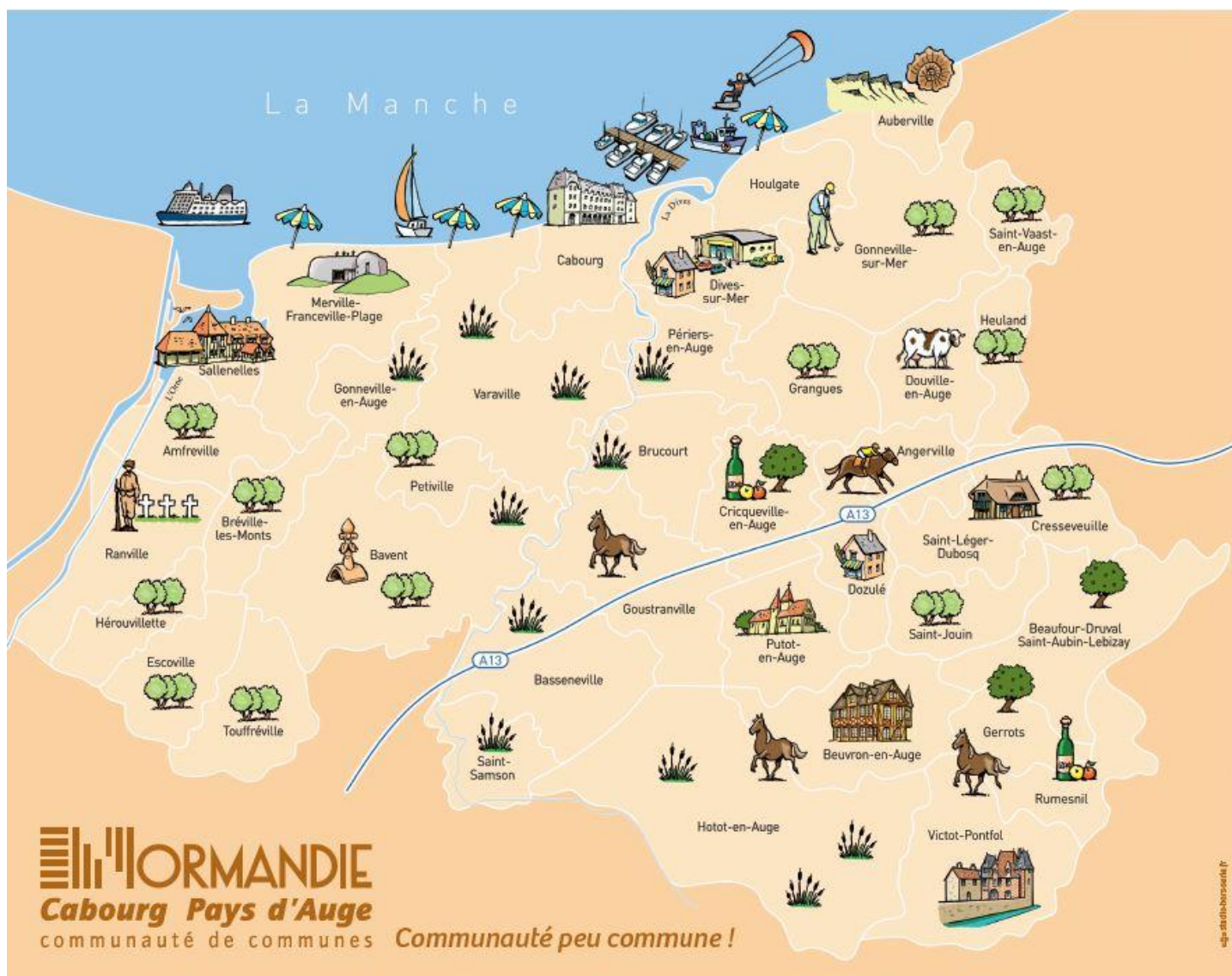
Bien cordialement,

Olivier PAZ

Nouveau périmètre de Normandie Cabourg Pays d'Auge

Depuis le 1^{er} janvier 2018, six communes appartenant précédemment à la Communauté de communes de Cambremer ont rejoint Normandie Cabourg Pays d'Auge : Beaufour-Druval, Beuvron-en-Auge, Gerrots, Hotot-en-Auge, Rumesnil et Victot-Pontfol.

Notre intercommunalité compte désormais 39 communes et près de 31 000 habitants. Elle a une superficie de 276 km², 16,5 km de littoral, elle compte 22 écoles, plus de 200 exploitations agricoles et 1 700 entreprises, commerces et artisans.



Signature avec Hervé Morin du Contrat de Territoire

Le lundi 22 janvier en fin de matinée, le Président Hervé Morin était à Cabourg pour signer un protocole d'accord préalable au contrat de territoire 2017-2021 entre la Région Normandie et la Communauté de communes NCPA. Huit projets de l'intercommunalité ou des communes qui la composent, d'un montant global proche de 30 millions d'euros, ont été retenus dans ce contrat au terme duquel la Région apporte près de 6 millions d'euros. Centre aquatique communautaire sur Cabourg, restauration du beffroi de Dives-sur-Mer pour accueillir l'école de musique, centre-ville de Dozulé, musée Belle Epoque, place de la plage à Merville, l'ensemble des projets retenus a pour but d'améliorer les services publics mais aussi de développer et de faire rayonner le territoire du Pays d'Auge. Par ailleurs, la région finance très largement, à hauteur de 20 millions d'euros, la requalification du Centre Sportif Normand de Houlgate et presque autant pour le développement du pôle équin autour du CIRALE à Goustranville.

≡ Bilan de la carte Sport & Culture

Un franc succès pour cette politique précédemment initiée par CABALOR, étendue à l'ensemble du territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge et visant à permettre à tous nos jeunes de pratiquer une activité sportive, artistique ou culturelle tout au long de l'année. Ce ne sont pas moins de 60 associations qui ont contractualisé avec l'interco et 1 000 jeunes du territoire qui ont bénéficié du dispositif.



≡ Maison de services au public

Il s'agit de lieux délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Labellisés par le Département du Calvados sous le nom de Point Info 14. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne. Ils peuvent ainsi effectuer des démarches relevant de plusieurs administrations ou organismes publics (Pôle emploi, Caisse d'allocations, Assurance maladie, Caisses de retraites, impôts, etc).

Le territoire de la communauté de communes comptait jusqu'alors un seul Point Info 14 à Dozulé. A compter du 27 février, une structure identique sera mise en place au rez-de-chaussée de la mairie de Merville-Franceville à destination des habitants de la commune et des communes avoisinantes.

Tout en approuvant le schéma d'accessibilité des services au public élaboré conjointement par l'Etat et le Département, le Conseil communautaire a souligné que ce schéma n'avait de sens que si l'Etat arrêta de détricoter le maillage des services publics en milieu rural et qu'il mette fin aux fermetures/regroupements des trésoreries, postes, gendarmeries et autres...

≡ Mutualisation des bureaux d'information touristique de Dozulé et Beuvron-en-Auge

Avec l'arrivée des six communes issues de la communauté de communes de Cambremer, l'attractivité touristique du territoire entre Côte Fleurie et Pays d'Auge a trouvé un nouvel équilibre. Afin d'organiser au mieux l'accueil touristique et la promotion de cette porte d'entrée rurale du territoire, il a été décidé de mutualiser le personnel et les missions de l'office de tourisme entre les deux communes. Beuvron-en-Auge verra son point d'accueil rouvrir en mai prochain après un lifting pour le mettre aux couleurs de NCPA, le point info de Normandie Cabourg Pays d'Auge à Dozulé verra son personnel formé pour donner informations et documents de promotion aux touristes.

≡ GEMAPI

Ce sujet de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) que la Loi NOTRE a mis en lumière - et que nos feuilles d'impôts locaux nous rappellent par une colonne encore vierge cette année 2018 - est apparu encore plus d'actualité au regard des récentes inondations. Patrice Germain, Vice-Président en charge notamment de cette compétence, a été chargé de mener la réflexion sur ce dossier afin de présenter au cours du 1^{er} trimestre une analyse sur les risques, les réponses possibles et leur coût. Sans déflorer le sujet il semble évident de dire que les marais de la Dives constituent une zone d'expansion de crue privilégiée avec un très faible risque pour les personnes et les biens pour autant que l'activité agricole traditionnelle perdure et que l'on puisse s'affranchir de la submersion marine en zone estuarienne. Après 40 ans d'incurie de l'Etat dans ce domaine, il y a beaucoup à faire !

≡ Pas de boogie woogie avant ...

Philippe David, propriétaire du Manoir de Sens à Beuvron qui nous a accueillis gracieusement pour les vœux de l'intercommunalité est aussi l'organisateur des concerts « Boogie au Haras ». Fervent supporter de l'adhésion de Beuvron-en-Auge à l'intercommunalité, il a placé la soirée Boogie-Woogie du 3 mars prochain - avec un plateau exceptionnel - sous le signe de l'alliance terre-mer ainsi qu'en atteste le panneau à l'entrée de la commune.

Le lendemain, dimanche 4 mars, il ouvrira son établissement des Trois Dames sur la place de Beuvron pour un pique-nique champêtre et musical où chacun apportera son déjeuner. Une occasion parfaite de se retrouver et d'échanger en toute convivialité entre élus de nos 39 communes. Je vous y espère nombreux et pour la bonne organisation des tables, je vous invite à **réserver vos places** auprès de accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr



≡ NCPA primée

La communauté de communes a été primée aux « Trophées AFNOR de la relation aux usagers » pour « la qualité de son accueil et de ses prestations en termes de communication » et pour « les qualités relationnelles et professionnelles de ses agents ».

Des enquêtes-mystères ont été menées auprès des 175 collectivités publiques en lice pour ces Trophées en 2017.

Normandie Cabourg Pays d'Auge se classe 2^{ème} dans la catégorie Intercommunalités derrière une communauté de Haute-Garonne.

Bravo et merci à tous les personnels de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge en contact avec le public !

à suivre...

